

09-04-27

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 27 avril 2009, à 19 h 30, au local de pastorale B-301, de l'école le Mistral, 254, avenue Ross, Mont-Joli, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Noëlla Bourdages  
Louise Dionne  
Lise Lévesque

MM. Daniel Arseneault  
Raynald Caissy, vice-président  
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Claude Fortin  
Steve Gagné  
Gilbert Labrie  
Jean-Maurice Lechasseur  
Luc Marcoux  
Guy Potvin  
Alain Rioux  
Gaston Rioux (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)  
Philippe St-Germain

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M<sup>me</sup> Francine Doucet, directrice générale adjointe  
M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines  
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles  
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières

**Absences motivées :**

Jacques Deschênes  
Sara Deschênes  
Nadyne Langlois  
Pauline Michaud  
Stéphanie Vill

09-04-27-242

**CERTIFICAT DE RECONNAISSANCE**

Le président, M. Raymond Tudeau, remet un certificat de reconnaissance à M<sup>me</sup> Jacqueline Gagnon pour souligner son implication dans le milieu de l'éducation comme enseignante et conseillère pédagogique pendant de nombreuses années au sein de la

Commission scolaire des Phares, notamment à la formation générale des adultes.

**09-04-27-243 PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCES DES ÉLÈVES**

Le président, M. Raymond Tudeau, invite M<sup>me</sup> Élodie Ross-Lévesque, élève de l'école du Mistral, à présenter diverses activités étudiantes de son école.

**09-04-27-244 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du Conseil des commissaires.

**09-04-27-245 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M. Patrice Cayouette et M. Gaston Rioux, représentants du Comité de parents, présentent un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

**09-04-27-246 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 a) Ouverture de la séance et présences;
- b) Certificat de reconnaissance;
- 2.0 Période de questions et correspondances des élèves;
- 3.0 Période de questions réservée au public;
- 4.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 5.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 6.0 **Décision**
  - 6.1. Procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires du 23 mars 2009 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 6.2. Procès-verbal de l'ajournement de la séance du Conseil des commissaires du 23 mars tenu le 20 avril 2009 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 6.3. Calendrier scolaire – Formation générale des jeunes et proposition des onze jours de congé communs au préscolaire – Année scolaire 2009-2010 – Pour adoption (Francine Doucet);
  - 6.4. Calendriers scolaires 2009-2010 – Secteurs de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle – Pour adoption (Francine Doucet);

- 6.5. Règles de passage 2009-2010 (Francine Doucet);
- 6.6. Politique EHDAA – Pour consultation (**ajournement du 11 mai 2009**) (Francine Doucet);
- 6.7. Liste des disciplines 2009-2010 – Secteurs jeunes, formation générale aux adultes et formation professionnelle (Francine Doucet);
- 6.8. Mesure 30350 pour faciliter la formation à temps partiel en formation professionnelle (Francine Doucet);
- 6.9. Plans d'effectifs 2009-2010 – Personnel de soutien et personnel professionnel (**ajournement du 11 mai 2009**) (Rock Bouffard) ;
- 6.10. Travaux de réfection de l'enveloppe à l'école de l'Écho-des-Montagnes – Paiement final (Carl Ruest);
- 6.11. Réfection du bassin numéro 56 de la toiture de l'aile «A» à l'école Paul-Hubert – Octroi du contrat (Carl Ruest);
- 6.12. Réfection de la fenestration de l'école Saint-Jean – Octroi du contrat (Carl Ruest);
- 6.13. Réfection de la fenestration de l'école du Grand-Pavois–de Sainte-Agnès – Octroi du contrat (Carl Ruest);
- 6.14. Réfection de la fenestration et d'une portion des toitures de l'école de Mont-Saint-Louis – Octroi du contrat (Carl Ruest);
- 6.15. Réfection de la fenestration de l'école de l'Aquarelle – Octroi du contrat (Carl Ruest);
- 6.16. Conciergerie à l'école des Merisiers – Cession du contrat (Carl Ruest);
- 6.17. Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2009-2010 (Marc Girard);
- 6.18. Exigibilité du montant de la taxe scolaire à l'échéance du premier versement (Marc Girard);
- 6.19. Intérêts sur les taxes impayées – Taux exigé en 2009-2010 (Marc Girard);
- 6.20. Vérificatrice ou vérificateur externe – Nomination (Marc Girard);
- 6.21. Félicitations – Le Mini-Zoo le Mistral Sauvage (Cathy-Maude Croft);
- 6.22. Félicitations – Finale régionale du Concours québécois en entrepreneuriat (Cathy-Maude Croft);
- 6.23. Félicitations – Concours «Chapeau, les filles!» (Cathy-Maude Croft);
- 6.24. Autorisation de voyages – Président et directeur général (Jacques Poirier) ;
- 6.25. Probations (**huis clos**) (Jacques Poirier) ;

- 6.26. Structure administrative 2009-2010 – Modification (**huis clos**) (Jacques Poirier) ;
- 6.27. Élection d'un membre du Comité exécutif (Cathy-Maude Croft);
- 6.28. Plan stratégique 2009-2014 – Pour adoption (Jacques Poirier) ;
- 6.29. Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs (période du 1<sup>er</sup> novembre 2008 au 28 février 2009) (Jacques Poirier) ;

## 7.0 Information

- 7.1 Rapport du président ;
- 7.2 Rapport du directeur général ;

8.0 Questions nouvelles;

9.0 Levée de la séance.

## DÉCISION

### 09-04-27-247 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MARS 2009 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2009 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

### 09-04-27-248 PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MARS 2009 TENU LE 20 AVRIL 2009 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 23 mars 2009 tenu le 20 avril 2009 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

### 09-04-27-249 CALENDRIER SCOLAIRE – FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES ET PROPOSITION DES ONZE JOURS DE CONGÉ COMMUNS AU PRÉSCOLAIRE – ANNÉE SCOLAIRE 2009-2010 – POUR ADOPTION

ATTENDU l'entente au Comité paritaire du personnel enseignant, en vertu de l'article 8-4-02 de la convention collective locale;

ATTENDU qu'une consultation a été effectuée auprès du Comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la

Mitis, du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du personnel de soutien;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter le document «Calendrier scolaire, formation générale des jeunes – Année scolaire 2009-2010», codifié sous le numéro SE-09-007.

Il est également résolu d'adopter le document «Proposition des onze jours de congé communs à tous les élèves du préscolaire pour l'année scolaire 2009-2010», codifié sous le numéro SE-09-011.

Ces documents sont déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**09-04-27-250 CALENDRIERS SCOLAIRES 2009-2010 – SECTEURS DE LA FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – POUR ADOPTION**

ATTENDU l'entente au Comité paritaire du personnel enseignant, en vertu de l'article 11-10.03 de la convention collective locale de l'éducation des adultes;

ATTENDU qu'une consultation a été effectuée auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis, du Syndicat des professionnelles et des professionnels de l'éducation des adultes du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du personnel de soutien;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu d'adopter les calendriers scolaires 2009-2010 de la formation générale des adultes (Centre de formation des adultes de Mont-Joli et Centre de formation de Rimouski-Neigette) et de la formation professionnelle (Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis et Centre de formation de Rimouski-Neigette), codifiés sous les numéros SEAFP-09-002, SEAFP-09-003, SEAFP-09-004 et SEAFP-09-005 (de «a» à «n» selon les différents programmes).

Ces documents sont déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**09-04-27-251 RÈGLES DE PASSAGE 2009-2010 – FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES**

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le Comité de parents, le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis et le Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent, concernant le document présentant les règles de passage des élèves;

ATTENDU que des avis ont été reçus des instances ci-dessus décrites;

ATTENDU qu'une étude de ces avis a été faite en Comité consultatif de gestion et que des modifications ont été apportées;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'adopter le document «Règles de passage du primaire au secondaire et du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire – Formation générale des jeunes – Passage de juin 2009 pour l'année scolaire 2009-2010», codifié sous le numéro SE-09-009.

Ce document est déposé au bureau du secrétariat général pour consultation éventuelle.

**09-04-27-252 LISTE DES DISCIPLINES 2009-2010 – SECTEURS JEUNES, FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE**

ATTENDU que la Commission scolaire a procédé à l'étude des documents «Liste des disciplines – Secteur des jeunes», «Liste des spécialités et des sous-spécialités de la formation professionnelle» et «Liste des spécialités de la formation générale des adultes», actuellement en vigueur à la Commission scolaire;

ATTENDU qu'il n'y a pas lieu d'apporter des changements à la liste des disciplines pour le secteur des jeunes ainsi qu'à la liste des spécialités pour la formation professionnelle et la formation générale des adultes pour l'année scolaire 2009-2010;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'adopter les documents «Liste des disciplines – Secteur des jeunes – Année scolaire 2009-2010», codifié sous le numéro SE-09-010, «Liste des spécialités et des sous-spécialités de la formation professionnelle 2009-2010», codifié sous le numéro SEAFP-09-006, et «Liste des spécialités de la formation générale des adultes 2009-2010», codifié sous le numéro SEAFP-09-007.

Ces documents sont déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**09-04-27-253 MESURE 30350 POUR FACILITER LA FORMATION À TEMPS PARTIEL EN FORMATION PROFESSIONNELLE**

ATTENDU que le financement de la formation à temps partiel vise à soutenir la Commission scolaire qui accueille des élèves à un rythme inférieur à quinze heures par semaine, en vue du rehaussement de leur qualification professionnelle, de leur insertion ou de leur progression en emploi;

ATTENDU que les normes d'allocations énoncées dans le projet de Règles budgétaires 2009-2010 nous permettent d'interpréter qu'il y a plusieurs restrictions, dont l'accès à un DEP;

ATTENDU que dans l'axe 2 du Pacte pour l'emploi du Bas-Saint-Laurent, il est prévu de développer l'offre de formation continue à temps partiel pour répondre aux besoins de formation manquante pour les personnes en emploi;

ATTENDU que la formation à temps partiel permet également une meilleure conciliation travail-études-famille;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu que la Commission scolaire des Phares demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'assouplir la mesure afin de permettre d'offrir les formations à temps partiel jugées les plus pertinentes pour répondre aux besoins des travailleurs de son territoire.

Il est également résolu de transmettre la présente résolution à la Fédération des commissions scolaires du Québec ainsi qu'à l'ensemble des commissions scolaires.

**09-04-27-254 TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ENVELOPPE À L'ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES – PAIEMENT FINAL**

ATTENDU la recommandation de la firme Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu, architectes, concernant les travaux de l'enveloppe à l'école de l'Écho-des-Montagnes;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de verser à l'entrepreneur Construction GMHG inc. la somme de 53 805,94 \$ représentant le paiement final dans ce projet.

**09-04-27-255 RÉFECTION DU BASSIN NUMÉRO 56 DE LA TOITURE DE L'AILE «A» À L'ÉCOLE PAUL-HUBERT – OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour la réfection du bassin numéro 56 de la toiture de l'aile «A» à l'école Paul-Hubert;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de l'architecte responsable du projet;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'octroyer le contrat à la firme J.C.O. Malenfant inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 77 319,38 \$.

**09-04-27-256 RÉFECTION DE LA FENESTRATION DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN – OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour la réfection de la fenestration d'une partie de l'école Saint-Jean;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de l'architecte responsable du projet;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'octroyer le contrat à la firme Construction de l'Empress inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 423 200 \$ pour réaliser ce projet.

**09-04-27-257 RÉFECTION DE LA FENESTRATION DE L'ÉCOLE DU GRAND-PAVOIS-DE SAINTE-AGNÈS – OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour la réfection de la fenestration de l'école du Grand-Pavois-de Sainte-Agnès;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de l'architecte responsable du projet;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'octroyer le contrat à la firme Les Constructions GHM de Rimouski inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 797 500 \$ pour réaliser ce projet.

**09-04-27-258 RÉFECTION DE LA FENESTRATION ET D'UNE PORTION DES TOITURES DE L'ÉCOLE DE MONT-SAINT-LOUIS – OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour la réfection de la fenestration et d'une portion des toitures de l'école de Mont-Saint-Louis;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de l'architecte responsable du projet;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'octroyer le contrat à la firme Construction GMHG inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 506 800 \$ pour réaliser ce projet.

**09-04-27-259 RÉFECTION DE LA FENESTRATION DE L'ÉCOLE DE L'AQUARELLE – OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour la réfection de la fenestration de l'école de l'Aquarelle;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de l'architecte responsable du projet;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'octroyer le contrat à la firme 168287 Canada inc. (Construction Technipro BSL), plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 357 146 \$ pour réaliser ce projet.

**09-04-27-260 CONCIERGERIE À L'ÉCOLE DES MERISIERS – CESSION DU CONTRAT**

ATTENDU la demande de M. Robin Brisson, actuel détenteur du contrat de conciergerie à l'école des Merisiers de Sainte-Blandine, à l'effet de changer la dénomination sociale de son entreprise;

ATTENDU que cette demande n'a pas d'impact sur le déroulement du contrat et ne constitue qu'une formalité administrative;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'accepter la demande de M. Robin Brisson et d'autoriser la cession du contrat qu'il détient à la firme 9084-5413 Québec inc, opérant sous le nom d'Entreprises RMJ, propriété de M. Robin Brisson, et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

**09-04-27-261 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR L'ANNÉE 2009-2010**

ATTENDU les articles 193 et 275 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant la répartition des ressources financières pour l'année 2009-2010 à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU les consultations qui ont été effectuées sur les objectifs, les principes et les critères de répartition des ressources;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu d'adopter le document «Objectifs, principes et critères de répartition des



ressources financières pour l'année 2009-2010», codifié sous le numéro SF-08-09-06.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**09-04-27-262 EXIGIBILITÉ DU MONTANT DE LA TAXE SCOLAIRE À L'ÉCHÉANCE DU PREMIER VERSEMENT**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 315 de la *Loi sur l'instruction publique*, la taxe peut être payée en deux versements si elle est égale ou supérieure à 300 \$;

ATTENDU que si le premier versement n'est pas fait le trente-et-unième jour suivant l'expédition du compte de taxe, l'article 315 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le solde devient immédiatement exigible, sauf si la Commission scolaire prévoit que seul le versement échu est exigible;

ATTENDU que la Commission scolaire désire exercer la discrétion que lui accorde l'article 315 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu que, conformément à l'article 315 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire prévoit que le défaut d'un contribuable d'effectuer son premier versement de taxe dans le délai prévu n'entraîne pas l'exigibilité du solde et que seul le montant du premier versement échu est alors exigible.

**09-04-27-263 INTÉRÊTS SUR LES TAXES IMPAYÉES – TAUX EXIGÉ EN 2009-2010**

ATTENDU les articles 315 et 316 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant le paiement de la taxe scolaire et l'imposition d'intérêts sur les comptes recevables;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'exiger des intérêts au taux annuel de 15 % calculés mensuellement sur tout compte de taxe recevable passé dû de trente jours.

**09-04-27-264 VÉRIFICATRICE OU VÉRIFICATEUR EXTERNE – NOMINATION**

ATTENDU l'article 284 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant la désignation annuelle d'une vérificatrice ou d'un vérificateur externe;

ATTENDU les règles adoptées par la résolution 98-12-14-168 du Conseil des commissaires pour le choix et la nomination d'une vérificatrice ou d'un vérificateur;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU les résultats de l'appel d'offres public;

ATTENDU l'étude des propositions faites en comité;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de retenir les services de la firme Mallette pour la production du rapport de

vérification sur les opérations financières de la Commission scolaire des Phares pour les années 2008-2009 à 2012-2013.

**09-04-27-265 FÉLICITATIONS – LE MINI-ZOO LE MISTRAL SAUVAGE**

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu d’offrir nos plus sincères félicitations à l’école du Mistral, qui a été sélectionnée à titre de finaliste dans la catégorie *Projet engagé* du programme Forces Avenir pour son projet *Le Mini-Zoo le Mistral Sauvage*.

**09-04-27-266 FÉLICITATIONS – FINALE RÉGIONALE DU CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT**

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d’offrir nos félicitations aux lauréats de la finale régionale de la 11<sup>e</sup> édition du *Concours québécois en entrepreneuriat* :

<i>Catégorie</i>	<i>Titre du projet</i>	<i>Classe / École</i>
2 <sup>e</sup> cycle du primaire	Les recettes des p’tits chefs	Anne-Marie Boudreau / École de l’Estran
3 <sup>e</sup> cycle du primaire	L’art, le sport et la persévérance	Robin Caron / École des Sources
1 <sup>er</sup> cycle du secondaire	Opération «Ordinosau»	Jovette Taillefer / École Langevin
Adaptation scolaire – Secondaire	G.R.C.E. Jeans	Ginette Dugas / École Paul-Hubert
Formation professionnelle	Coopérative Équilibre	Jean-Yves Roy / Centre de formation professionnelle Mont-Joli–Mitis

**09-04-27-267 FÉLICITATIONS – CONCOURS «CHAPEAU, LES FILLES!»**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu d’offrir nos plus sincères félicitations aux élèves suivantes qui sont parmi les lauréates régionales du concours «*Chapeau les filles!*», édition 2008-2009 :

- M<sup>me</sup> Marie-Hélène Lechasseur, élève en mécanique automobile au Centre de formation de Rimouski-Neigette;
- M<sup>me</sup> Barbara Fournier, élève en ébénisterie au Centre de formation de Rimouski-Neigette;
- M<sup>me</sup> Catherine Fréchette, élève en ébénisterie au Centre de formation de Rimouski-Neigette;
- M<sup>me</sup> Julie Barrette, élève en dessin de bâtiment au Centre de formation de Rimouski-Neigette;
- M<sup>me</sup> Brigitte Dion, élève en soudage-montage au Centre de formation professionnelle Mont-Joli–Mitis.

**09-04-27-268 AUTORISATION DE VOYAGES – PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d’autoriser le voyage inscrit au document F112-5-1 (07).

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**09-04-27-269 STRUCTURE ADMINISTRATIVE 2009-2010 – MODIFICATION**

ATTENDU la résolution 09-04-20-231 adoptant la structure administrative pour 2009-2010;

ATTENDU les responsabilités accrues de l'agente d'administration à la paie;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de modifier la structure administrative actualisée 2009-2010 qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2009 en ajoutant la modification suivante :

- Transformer le poste d'agent d'administration à la paie en poste de régisseur à la paie et confirmer M<sup>me</sup> Lucie Gagné dans ce poste.

Il est également résolu de remplacer l'organigramme de la Commission scolaire des Phares pour 2009-2010 portant le n° A111 (09-10) par le n° A111 (09-10A), afin de tenir compte de cette modification.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**09-04-27-270 ÉLECTION D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTION OU D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION**

ATTENDU la vacance d'un poste de membre au sein du Comité exécutif et la nécessité de tenir une élection pour combler ce poste;

Il est proposé par M. Alain Rioux, appuyé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de mettre en candidature M. Raymond Tudeau au poste de président d'élection;

Il est proposé par M. Claude Fortin, appuyé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque, et résolu de clore les mises en candidature au poste de présidente d'élection ou de président d'élection.

M. Raymond Tudeau acceptant sa mise en candidature et n'ayant qu'une seule proposition à ce poste, il est déclaré élu au poste de président d'élection.

**09-04-27-271 ÉLECTION D'UNE SECRÉTAIRE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages, appuyé par M. Guy Potvin, et résolu de mettre en candidature M. Jacques Poirier au poste de secrétaire d'élection.

Il est proposé par M. Claude Fortin, appuyé par M. Jean-Maurice Lechasseur, et résolu de clore les mises en candidature au poste de secrétaire d'élection.

M. Jacques Poirier acceptant sa mise en candidature et n'ayant qu'une seule proposition à ce poste, il est déclaré élu au poste de secrétaire d'élection.

**09-04-27-272 ÉLECTION DE SCRUTATRICES OU SCRUTATEURS D'ÉLECTION**

Il est proposé par M. Raynald Caissy, appuyé par M. Alain Rioux, et résolu de mettre en candidature M. Patrice Cayouette et M. Gaston Rioux aux postes de scrutateurs d'élection.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages, appuyée par M. Claude Fortin, et résolu de clore les mises en candidature aux postes de scrutateurs d'élection.

M. Patrice Cayouette et M. Gaston Rioux acceptant leur mise en candidature et n'ayant que deux propositions aux deux postes de scrutateurs d'élection, ils sont déclarés élus aux postes de scrutateurs d'élection.



09-04-27

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

**AFFIRMATION SOLENNELLE DES OFFIÈRES ET OFFICIERS  
D'ÉLECTION**

Je, \_\_\_\_\_, ayant été dûment nommé président d'élection, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

SIGNÉ \_\_\_\_\_

Affirmé solennellement devant moi  
Ce 27 avril 2009 à Mont-Joli

\_\_\_\_\_

Je, \_\_\_\_\_, ayant été dûment nommée secrétaire d'élection, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

SIGNÉ \_\_\_\_\_

Affirmé solennellement devant moi  
Ce 27 avril 2009 à Mont-Joli

\_\_\_\_\_

Je, \_\_\_\_\_, ayant été dûment nommé scrutateur d'élection, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

SIGNÉ \_\_\_\_\_

Affirmé solennellement devant moi  
Ce 27 avril 2009 à Mont-Joli

\_\_\_\_\_

Je, \_\_\_\_\_, ayant été dûment nommé scrutateur d'élection, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

SIGNÉ \_\_\_\_\_

Affirmé solennellement devant moi  
Ce 27 avril 2009 à Mont-Joli

\_\_\_\_\_

**09-04-27-273 ÉLECTION D'UN MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF – MISES EN CANDIDATURE**

ATTENDU la résolution 07-11-19-71;

ATTENDU qu'un poste de membre du Comité exécutif est devenu vacant à la suite de la démission du commissaire, M. Denis Goulet;

ATTENDU les règles de procédures pour les séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif;

Le président d'élection soumet qu'il a reçu une seule candidature écrite au poste de membre du Comité exécutif, soit celle de M. Daniel Arseneault;

Le président d'élection procède aux mises en candidature verbales :

Aucune proposition n'est soumise.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne, appuyée par M. Claude Fortin, et résolu de clore les mises en candidature au poste de membre du Comité exécutif.

M. Daniel Arseneault acceptant sa mise en candidature et n'ayant qu'une seule candidature à ce poste, il est déclaré élu au poste de membre du Comité exécutif.

**09-04-27-274 PLAN STRATÉGIQUE 2009-2014 – POUR ADOPTION**

ATTENDU l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les consultations effectuées;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'adopter le Plan stratégique 2009-2014 de la Commission scolaire des Phares codifié sous le numéro A123-1 (09-14).

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**09-04-27-275 RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES RÈGLEMENTS DE DÉLÉGATION DES FONCTIONS ET POUVOIRS (PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2008 AU 28 FÉVRIER 2009)**

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'adopter le Rapport des décisions prises dans le cadre des Règlements de délégation des fonctions et des pouvoirs pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2008 au 28 février 2009, tel que présenté au document A113-1 (11/08-02/09).

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par le directeur général conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et aux règlements concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs adoptés par le Conseil des commissaires.



Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**09-04-27-276    PROBATION**

Après avoir reçu le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de confirmer M<sup>me</sup> Anny Jean dans le poste de directrice adjointe de l'école Saint-Jean qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

**09-04-27-277    PROBATION**

Après avoir reçu le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de confirmer M<sup>me</sup> Valérie Gagnon dans le poste de directrice des écoles Boijoli et de la Colombe qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

**09-04-27-278    INFORMATION**

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Rapport du directeur général.

**09-04-27-279    QUESTIONS NOUVELLES**

Aucun sujet n'est soumis.

**09-04-27-280    AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

À 21 h 15, il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu d'ajourner la séance au **lundi 11 mai 2009**, à 19 h 30.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

**CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2009**

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :**

**TITRE :**

09-04-27-242	Certificat de reconnaissance
09-04-27-243	Période de questions et correspondances des élèves
09-04-27-244	Période de questions réservée au public
09-04-27-245	Période réservée aux commissaires parents
09-04-27-246	Adoption de l'ordre du jour
	<b>Décision</b>
09-04-27-247	Procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2009 – Approbation et suivis
09-04-27-248	Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 23 mars 2009 tenu le 20 avril 2009 – Approbation et suivis
09-04-27-249	Calendrier scolaire – Formation générale des jeunes et proposition des onze jours de congé communs au préscolaire – Année scolaire 2009-2010 – Pour adoption
09-04-27-250	Calendriers scolaires 2009-2010 – Secteurs de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle – Pour adoption

09-04-27-251	Règles de passage 2009-2010 – Formation générale des jeunes
09-04-27-252	Liste des disciplines 2009-2010 – Secteurs jeunes, formation générale aux adultes et formation professionnelle
09-04-27-253	Mesure 30350 pour faciliter la formation à temps partiel en formation professionnelle
09-04-27-254	Travaux de réfection de l'enveloppe à l'école de l'Écho-des-Montagnes – Paiement final
09-04-27-255	Réfection du bassin numéro 56 de la toiture de l'aile «A» à l'école Paul-Hubert – Octroi du contrat
09-04-27-256	Réfection de la fenestration de l'école Saint-Jean – Octroi du contrat
09-04-27-257	Réfection de la fenestration de l'école du Grand-Pavois-de-Sainte-Agnès – Octroi du contrat
09-04-27-258	Réfection de la fenestration et d'une portion des toitures de l'école de Mont-Saint-Louis – Octroi du contrat
09-04-27-259	Réfection de la fenestration de l'école de l'Aquarelle – Octroi du contrat
09-04-27-260	Conciergerie à l'école des Merisiers – Cession du contrat
09-04-27-261	Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2009-2010

09-04-27-262	Exigibilité du montant de la taxe scolaire à l'échéance du premier versement
09-04-27-263	Intérêts sur les taxes impayées – Taux exigé en 2009-2010
09-04-27-264	Vérificatrice ou vérificateur externe – Nomination
09-04-27-265	Félicitations – Le mini-zoo le Mistral sauvage
09-04-27-266	Félicitations – Finale régionale du Concours québécois en entrepreneuriat
09-04-27-267	Félicitations – Concours «Chapeau, les filles!»
09-04-27-268	Autorisation de voyages – Président et directeur général
09-04-27-269	Structure administrative 2009-2010 – Modification
09-04-27-270	Élection d'une présidente d'élection ou d'un président d'élection
09-04-27-271	Élection d'une secrétaire ou d'un secrétaire d'élection
09-04-27-272	Élection de scrutatrices ou scrutateurs d'élection
09-04-27-273	Élection d'un membre du Comité exécutif – Mises en candidature
09-04-27-274	Plan stratégique 2009-2014 – Pour adoption
09-04-27-275	Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et

pouvoirs (période du 1<sup>er</sup> novembre  
2008 au 28 février 2009)

09-04-27-276

Probation

09-04-27-277

Probation

09-04-27-278

Information

09-04-27-279

Questions nouvelles

09-04-27-280

Ajournement de la séance